

# Les logements locatifs sont-ils abordables pour les ménages à faible revenu? Point de vue du côté de l'offre

## CONTEXTE

### Un quart des ménages canadiens vit dans des logements inabordables et la situation est encore plus grave pour les ménages locataires

Le pourcentage de ménages locataires consacrant plus de 30 % de leur revenu au logement est resté de manière persistante à environ 40 % de 2006 à 2016, en moyenne. Ce taux relativement élevé d'inabordabilité démontre qu'une légère hausse des loyers pourrait avoir une incidence importante sur la capacité du ménage à se payer d'autres nécessités non liées au logement, comme la nourriture, les médicaments, les vêtements et le transport, ce qui augmenterait le risque d'itinérance. La majorité des études sur l'abordabilité du logement portent sur le nombre de ménages consacrant plus de 30 % de leur revenu total aux frais de logement et sur l'évolution de cette estimation au fil du temps. Cette étude propose une autre mesure de l'abordabilité des logements locatifs en analysant les tendances relatives au pourcentage de logements locatifs qui sont abordables pour les ménages, compte tenu de leur revenu et du nombre de chambres nécessaires.

## OBJECTIF

**Autrement dit, nous nous demandons : étant donné le revenu, les besoins en matière du nombre de chambres et le loyer, quel pourcentage du parc locatif existant est abordable et comment cela a-t-il changé au fil du temps?**

Les études qui évaluent l'abordabilité des logements locatifs permettent généralement de déterminer combien de ménages consacrent plus de 30 % de leur revenu au logement. Bien que cette approche constitue un solide fondement pour l'examen empirique du problème d'abordabilité, elle illustre simplement la hausse des coûts du logement et ne tient pas compte de l'offre de logements locatifs que les Canadiens peuvent se payer. Cette étude propose une approche novatrice pour analyser les tendances de l'inabordabilité des logements directement du côté de l'offre du marché locatif, en examinant plutôt la proportion du parc locatif existant qui est abordable pour les ménages d'une catégorie de revenu donnée. Nous tenons compte des besoins relativement à l'adéquation des logements, soit le nombre de chambres requis compte tenu de la taille et de la composition de la famille.

## APPROCHE

Nous utilisons l'Enquête sur les logements locatifs (ELL) et la Banque de données administratives longitudinales (DAL) pour analyser les tendances relatives au pourcentage de logements locatifs qui sont abordables pour les ménages, compte tenu de leur revenu et du nombre de chambres nécessaires. Cette approche mérite qu'on s'y attarde pour deux raisons. Tout d'abord, elle donne un accès plus important aux données relatives à l'abordabilité des logements locatifs du point de vue de la demande et de l'offre, ce qui permet aux chercheurs de cerner les écarts entre les besoins des ménages en matière de chambres et le parc existant. Deuxièmement, elle mène naturellement vers un exercice de décomposition, dont les résultats permettent de mieux comprendre les facteurs de proximité causant des changements dans le parc de logements locatifs abordables. Nos constatations indiquent que, dans toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) prises en compte dans la présente étude, les ménages à faible revenu qui ont besoin d'un logement d'une chambre sont particulièrement touchés par une offre nettement insuffisante de logements locatifs abordables partout au pays.

De plus, nous décomposons les variations du pourcentage du parc de logements locatifs abordables de deux façons : les variations de l'abordabilité attribuables aux variations du revenu, en maintenant les loyers à un niveau constant, et les variations de l'abordabilité attribuables aux variations des loyers, en maintenant les revenus à un niveau constant. Cet exercice permet de savoir si la baisse de la proportion de logements abordables est attribuable à une croissance des prix des logements locatifs plus rapide que celle des revenus au fil du temps ou vice versa.

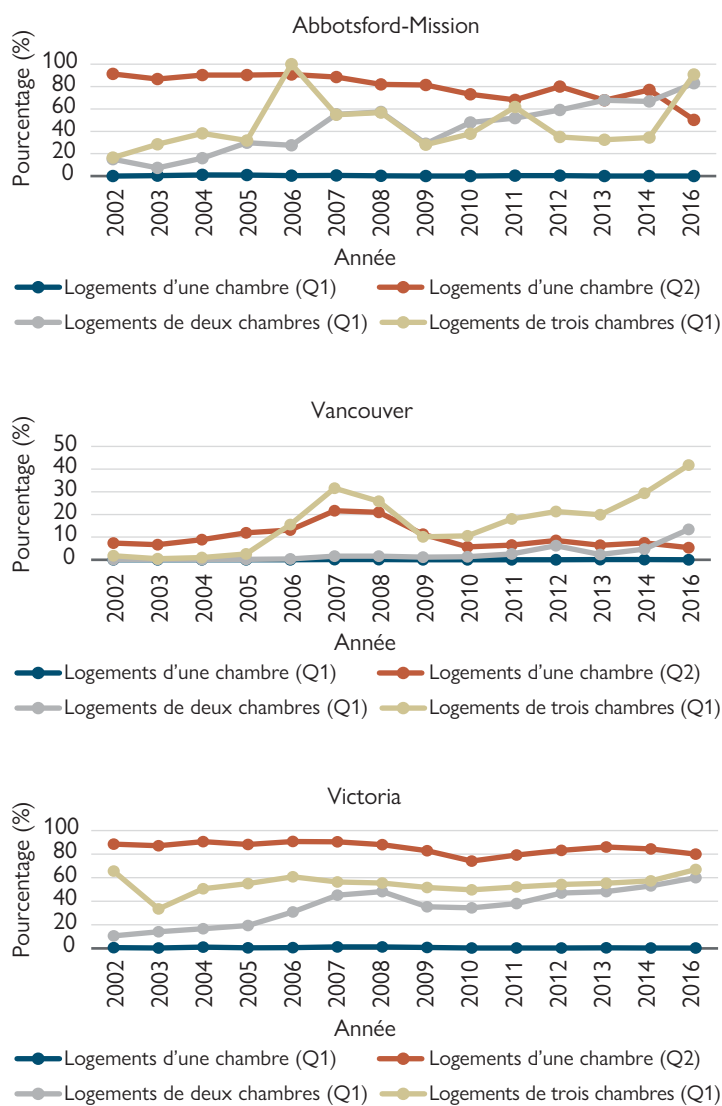
## CONSTATATIONS ET INCIDENCES

### Les ménages dont le revenu se situe dans les quintiles les plus bas sont ceux qui sont les plus touchés par le problème d'abordabilité

Nous constatons que les ménages à faible revenu sont ceux qui éprouvent des problèmes d'abordabilité graves, en particulier les ménages des deux quintiles de revenu les plus bas ayant besoin d'une chambre et les ménages du dernier quintile de revenu ayant besoin de deux ou trois chambres. Les figures 1 à 6 montrent les pourcentages de logements locatifs qui sont abordables, selon le nombre de chambres nécessaires, pour différents groupes de revenu dans certaines RMR de la Colombie-Britannique, des Prairies, de l'Ontario, du Québec et du Canada atlantique de 2002 à 2016.

Chaque ligne des figures représente le pourcentage de logements locatifs abordables pour les ménages du dernier quintile ou du deuxième quintile de revenu le plus bas compte tenu du nombre de chambres nécessaires. À la figure 1, par exemple, la ligne jaune représente le pourcentage de logements d'une chambre abordables pour tous les ménages du quintile de revenu le plus bas (Q1), et la ligne verte représente le pourcentage de logements d'une chambre abordables pour tous les ménages du deuxième quintile de revenu le plus bas (Q2).

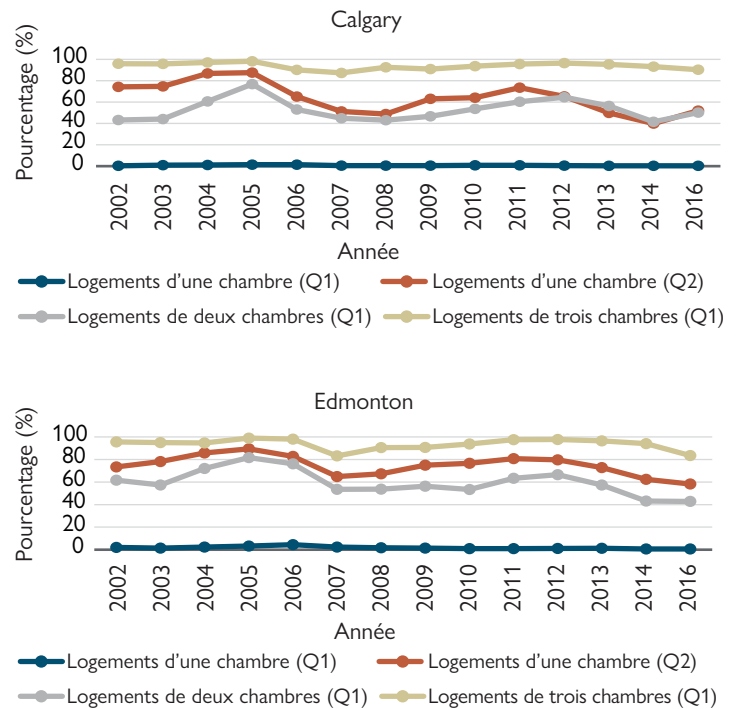
**Figure 1 :** Pourcentage de logements locatifs abordables selon le nombre de chambres requis et le groupe de revenu – Colombie-Britannique



Sources de données : Enquête sur les logements locatifs (ELL) et Banque de données administratives longitudinales (DAL).

Note : Q1 = quintile de revenu 1, soit le quintile inférieur, Q2 = quintile de revenu 2, Q3 = quintile de revenu 3.

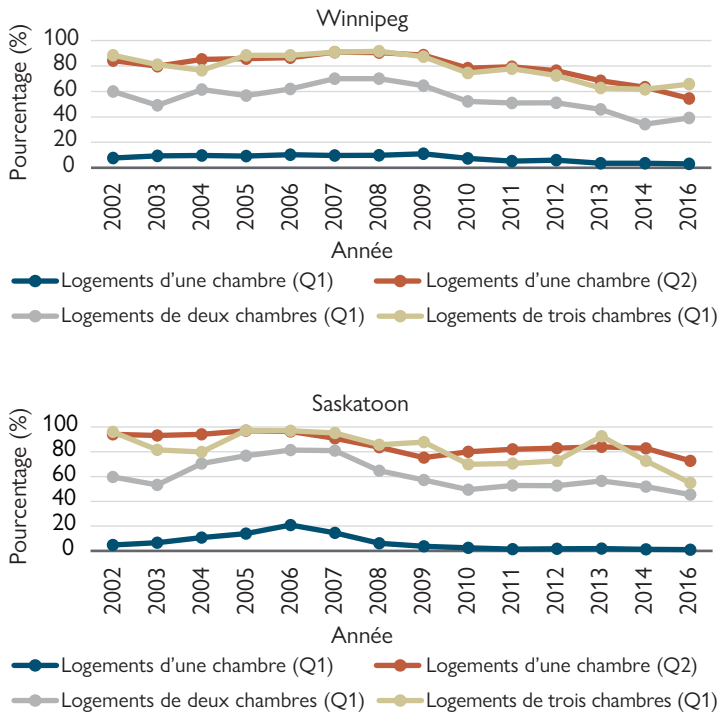
**Figure 2 :** Pourcentage de logements locatifs abordables selon le nombre de chambres requis et le groupe de revenu – Alberta



Sources de données : Enquête sur les logements locatifs (ELL) et Banque de données administratives longitudinales (DAL).

Note : Q1 = quintile de revenu 1, soit le quintile inférieur, Q2 = quintile de revenu 2, Q3 = quintile de revenu 3.

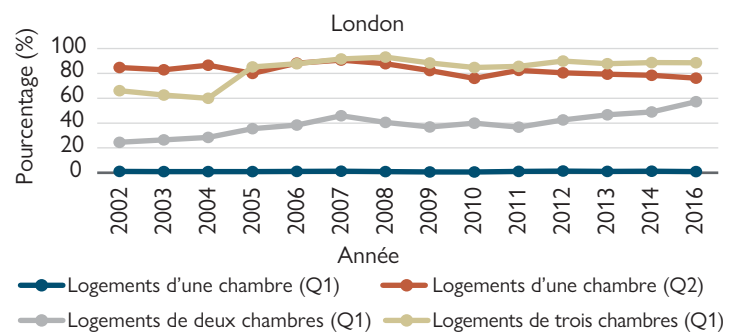
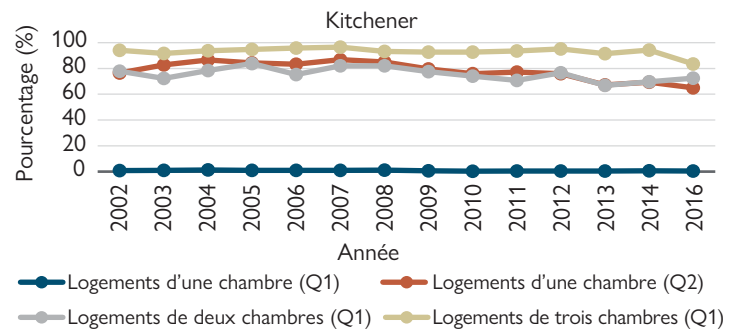
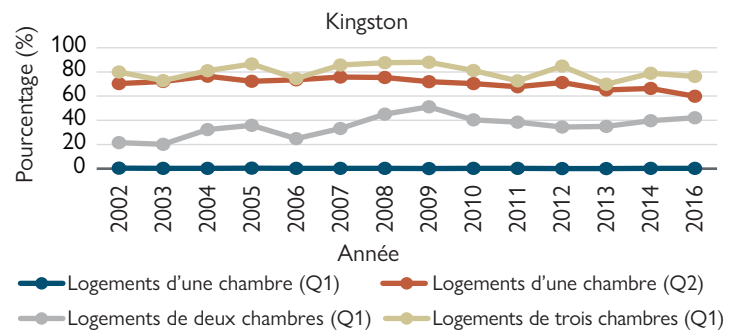
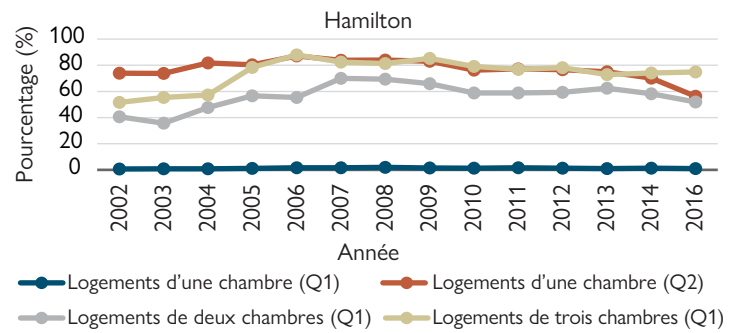
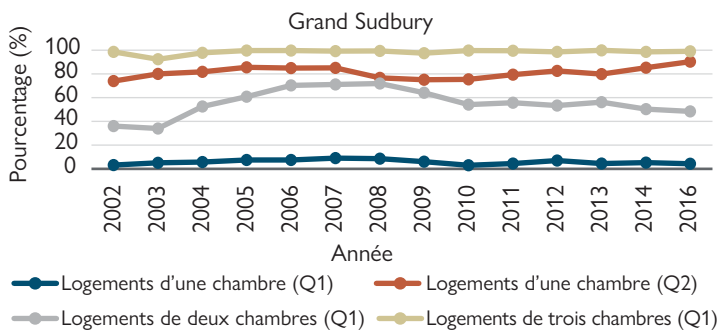
**Figure 3 :** Pourcentage de logements locatifs abordables selon le nombre de chambres requis et le groupe de revenu – Prairies

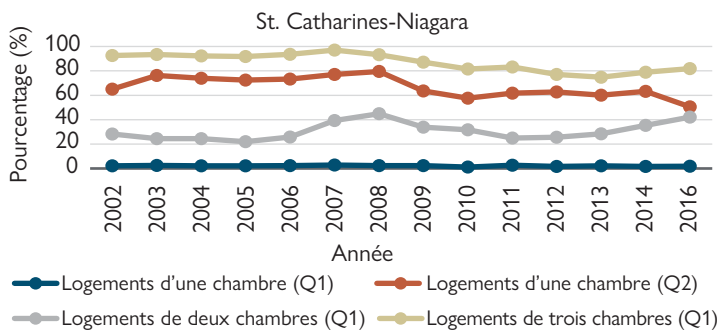
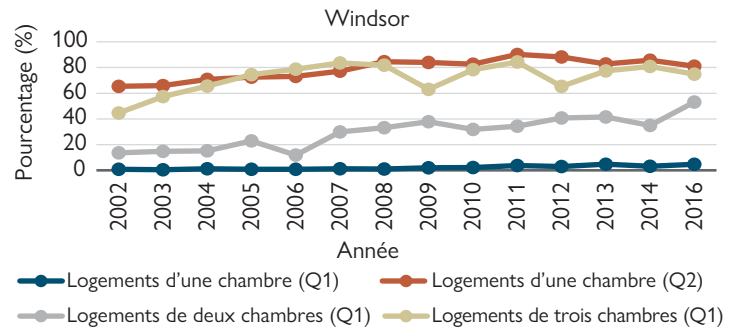
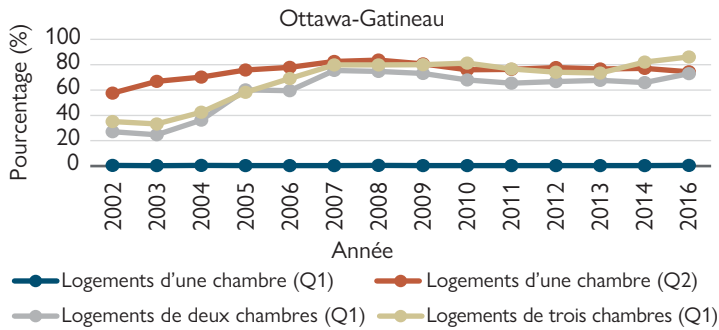
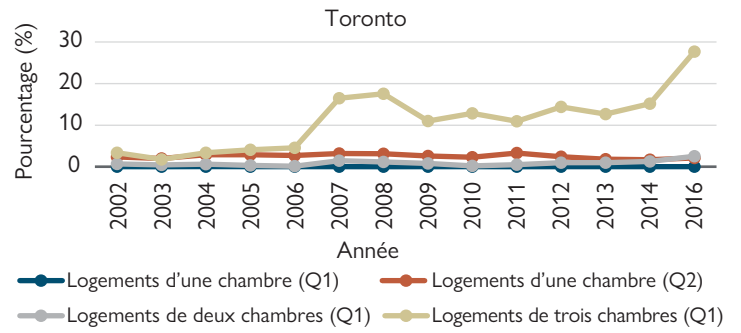
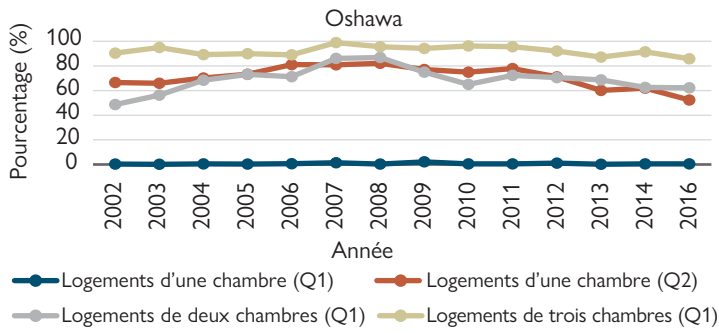


Sources de données : Enquête sur les logements locatifs (ELL) et Banque de données administratives longitudinales (DAL).

Note : Q1 = quintile de revenu 1, soit le quintile inférieur, Q2 = quintile de revenu 2, Q3 = quintile de revenu 3.

**Figure 4 :** Pourcentage de logements locatifs abordables selon le nombre de chambres requis et le groupe de revenu – Ontario

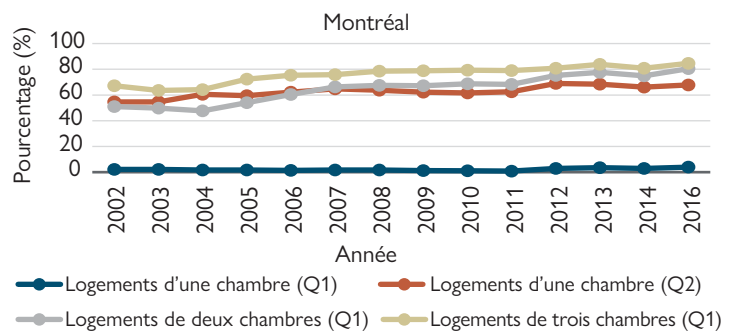
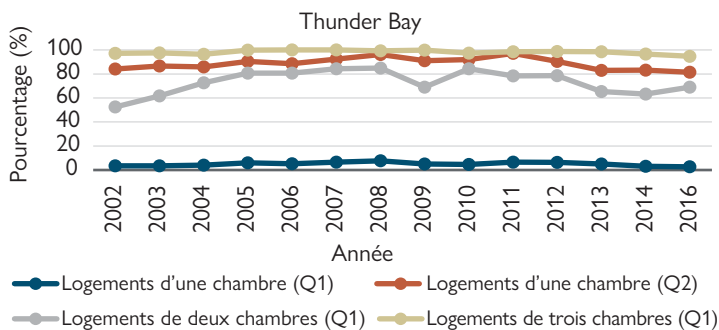


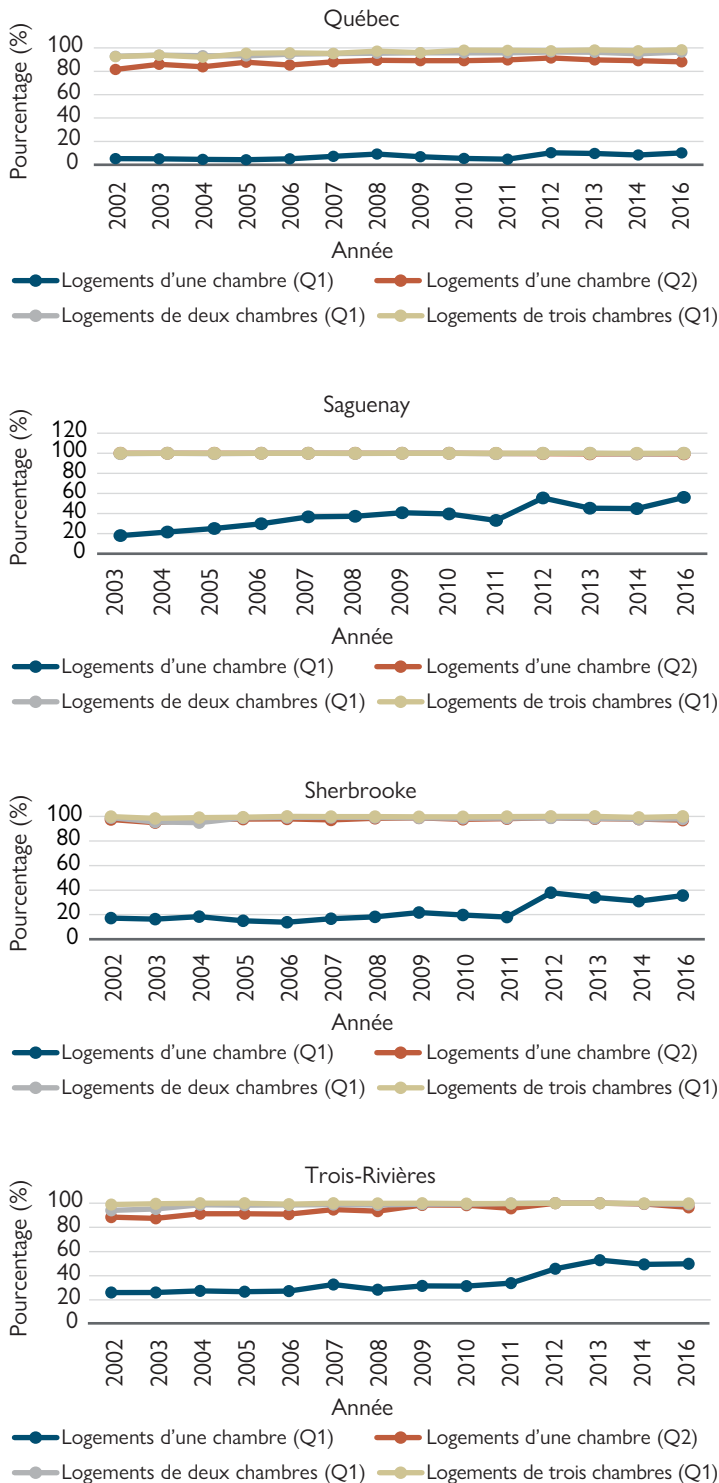


Sources de données : Enquête sur les logements locatifs (ELL) et Banque de données administratives longitudinales (DAL).

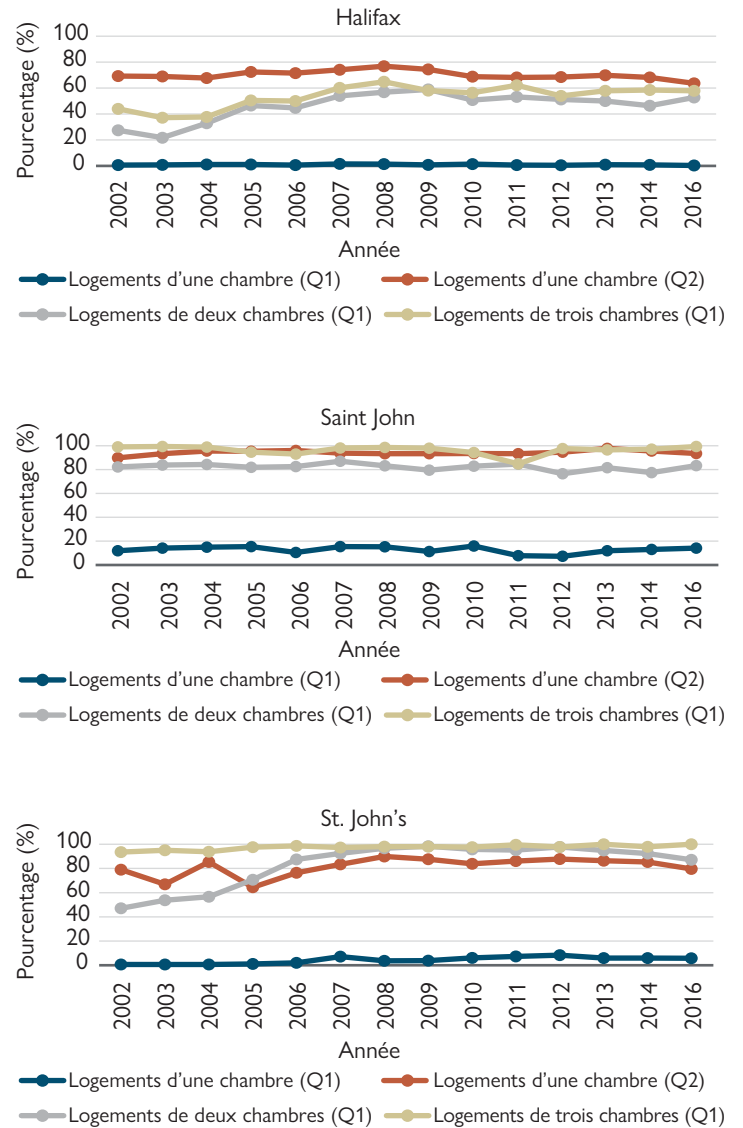
Note : Q1 = quintile de revenu 1, soit le quintile inférieur, Q2 = quintile de revenu 2, Q3 = quintile de revenu 3.

**Figure 5 :** Pourcentage de logements locatifs abordables selon le nombre de chambres requis et le groupe de revenu – Québec





**Figure 6 :** Pourcentage de logements locatifs abordables selon le nombre de chambres requis et le groupe de revenu – Maritimes



Sources de données : Enquête sur les logements locatifs (ELL) et Banque de données administratives longitudinales (DAL).

Note : Q1 = quintile de revenu 1, soit le quintile inférieur, Q2 = quintile de revenu 2, Q3 = quintile de revenu 3.

Sources de données : Enquête sur les logements locatifs (ELL) et Banque de données administratives longitudinales (DAL).

Note : Q1 = quintile de revenu 1, soit le quintile inférieur, Q2 = quintile de revenu 2, Q3 = quintile de revenu 3.

## Les ménages à faible revenu, en particulier ceux qui ont besoin d'une chambre, sont les plus touchés par la pénurie chronique de logements locatifs destinés aux ménages à faible revenu au pays

Dans la plupart des RMR analysées, le pourcentage de logements d'une chambre abordables pour les ménages du quintile de revenu inférieur ne dépassait pas 5 % du parc locatif d'une chambre entre 2002 et 2016. En fait, le pourcentage de logements d'une chambre abordables pour tous les ménages du dernier quintile de revenu dans les trois RMR de la Colombie-Britannique est presque nul. La situation de ce groupe de ménages n'est guère mieux si l'on tient compte des autres RMR (voir les figures 2 à 6) à quelques exceptions près, comme le pic d'abordabilité à Saskatoon en 2006, bien que cela se soit détérioré par la suite, les améliorations de la dernière décennie à Saguenay, Sherbrooke et Trois-Rivières et la stabilité relative de l'abordabilité d'environ 10 à 18 % des logements à Saint John.

## La province de résidence est importante lorsqu'il est question des tendances liées à l'abordabilité

Nous constatons que les taux d'abordabilité dans les RMR d'une même province suivent généralement des tendances semblables, indiquant que les facteurs provinciaux pourraient être l'un des principaux moteurs de ces tendances. En mettant l'accent sur les ménages du quintile de revenu le plus bas ayant besoin d'un logement de deux ou trois chambres, nous constatons une tendance générale à la hausse en Colombie-Britannique, qui s'est considérablement améliorée au cours des 15 dernières années. À Abbotsford-Mission, par exemple, le pourcentage de logements abordables de deux et trois chambres a rapidement augmenté, passant d'environ 20 % au début des années 2000 à plus de 80 % en 2016. À Vancouver, c'est le pourcentage de logements abordables de trois chambres qui a le plus augmenté. Il est passé de près de zéro en 2005 à plus de 40 % en 2016, tandis que le pourcentage de logements abordables de deux chambres a légèrement augmenté d'environ 10 points de pourcentage au cours des cinq dernières années. À Victoria, le pourcentage de logements abordables de deux chambres a également augmenté d'environ 15 % en 2002 à 60 % en 2016, et celui des logements de trois chambres, d'environ 40 % en 2003 à plus de 60 % en 2016. Pour les ménages du deuxième quintile de revenu le plus bas (Q2) ayant besoin d'une chambre, le pourcentage de logements jugés abordables à Vancouver et à Abbotsford-Mission semble diminuer considérablement. À Vancouver, le pourcentage de ces logements semble descendre à environ 10 %, après un bond temporaire à 20 % en 2008, et à Abbotsford-Mission, il diminue considérablement, passant de près de 100 % en 2002 à un peu plus de 50 % en 2016.

La tendance inverse est observée dans les RMR des Prairies – une tendance générale à la baisse pour tous les types de logements abordables et pour les deux quintiles de revenu les plus bas. Nous constatons que, même dans la même province, les RMR ayant des facteurs économiques semblables semblent avoir des tendances qui se rapprochent. Calgary et Edmonton montrent une tendance semblable, tandis que Winnipeg et Saskatoon en illustrent une autre.

Au Québec, la situation est tout simplement exceptionnelle : le pourcentage de logements locatifs abordables est de 100 % ou près de 100 % dans l'ensemble des RMR.

## Le changement dans la disponibilité des logements locatifs abordables pourrait être lié à la fréquence des besoins impérieux en matière de logement (BIL)

L'analyse montre une corrélation négative entre l'évolution du pourcentage de logements d'une chambre qui sont abordables pour les Canadiens les plus pauvres et la fréquence des BIL. Cela signifie que, si la proportion de logements d'une chambre qui sont abordables pour les ménages à faible revenu a été stable au fil du temps, la proportion de BIL devrait l'être aussi. C'est effectivement ce que nous observons dans les données. Cette constatation indique que le fait de cibler les ménages ayant le revenu le plus bas et ayant besoin d'un logement d'une chambre pourrait contribuer à réduire l'inabordabilité des logements locatifs ainsi que la fréquence des BIL.

## La décomposition montre que la cause de l'inabordabilité chronique et persistante des logements locatifs chez les ménages à faible revenu est en grande partie attribuable à la hausse des loyers qui est constamment plus rapide que celle du revenu

[Voir le tableau 1 du document principal pour consulter les résultats de la décomposition.]

Cela signifie que l'abordabilité des logements locatifs pourrait être réglée à l'aide de politiques qui ralentiraient simultanément la hausse des loyers, par exemple, et augmenteraient l'offre de logements d'une chambre à faible coût. En même temps, il faut aussi mettre en place des politiques visant à accroître le revenu des personnes qui se trouvent tout en bas de l'échelle des revenus afin de résoudre efficacement les problèmes.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Rapport complet – *Les logements locatifs sont-ils abordables pour les ménages à faible revenu? Point de vue du côté de l'offre*  
([https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/archive/research\\_5/20210120-006\\_69724\\_rr\\_rental\\_housing\\_affordable\\_to\\_low-income.pdf](https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcprodcontainer/sf/project/archive/research_5/20210120-006_69724_rr_rental_housing_affordable_to_low-income.pdf))\*

\*Ce lien mène à un rapport qui n'est disponible qu'en anglais. Un formulaire de demande de traduction vers le français se trouve dans le document.

### Gestionnaire(s) de projet :

Musah Khalid, spécialiste principale, Recherche sur le logement  
Duangsuda Sopchokai, spécialiste principale,  
Recherche sur le logement  
Société canadienne d'hypothèques et de logement





## TEXTE DE REMPLACEMENT ET DONNÉES POUR LES FIGURES

Figure 1 : Pourcentage de logements locatifs abordables selon le nombre de chambres requis et le groupe de revenu – Colombie-Britannique

Abbotsford-Mission				
Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	0,00	91,27	15,06	16,47
2003	0,32	86,81	7,32	28,45
2004	1,02	90,21	16,06	38,13
2005	0,90	90,25	29,84	31,76
2006	0,41	90,80	27,59	100,00
2007	0,51	88,45	55,10	54,74
2008	0,18	81,88	57,37	56,72
2009	0,11	81,34	28,91	28,10
2010	0,11	73,03	47,87	37,80
2011	0,32	68,02	51,81	61,76
2012	0,37	80,02	59,03	34,96
2013	0,11	67,74	67,79	32,56
2014	0,11	77,04	66,77	34,40
2016	0,06	50,28	82,93	90,83

Vancouver				
Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	0,04	7,39	0,15	1,82
2003	0,02	6,70	0,17	0,48
2004	0,03	8,88	0,12	0,96
2005	0,04	11,93	0,20	2,61
2006	0,05	13,15	0,39	15,56
2007	0,12	21,63	1,63	31,57
2008	0,08	20,97	1,59	25,77
2009	0,05	11,23	1,19	10,14
2010	0,03	5,69	1,37	10,54
2011	0,01	6,48	2,55	18,04
2012	0,03	8,56	6,24	21,30
2013	0,06	6,40	2,30	19,86
2014	0,08	7,50	4,69	29,36
2016	0,03	5,37	13,42	41,77



Victoria				
Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	0,71	88,45	10,64	65,67
2003	0,29	87,07	14,15	33,50
2004	1,03	90,64	16,73	50,58
2005	0,50	88,26	19,36	55,02
2006	0,70	90,71	30,86	60,72
2007	1,28	90,50	45,24	56,42
2008	1,20	87,98	48,25	55,51
2009	0,77	82,84	35,37	51,66
2010	0,33	74,13	34,43	49,73
2011	0,36	79,23	38,01	52,19
2012	0,38	83,14	47,06	54,27
2013	0,54	86,04	48,14	55,26
2014	0,30	84,34	53,02	57,28
2016	0,28	79,98	60,04	66,93

Sources de données : Enquête sur les logements locatifs (ELL) et Banque de données administratives longitudinales (DAL).

Note : Q1 = quintile de revenu 1, soit le quintile inférieur, Q2 = quintile de revenu 2, Q3 = quintile de revenu 3.

Figure 2 : Pourcentage de logements locatifs abordables selon le nombre de chambres requis et le groupe de revenu – Alberta

Calgary				
Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	0,36	74,25	43,28	95,93
2003	0,97	74,78	44,05	95,81
2004	1,09	86,79	60,61	97,18
2005	1,42	87,57	76,84	98,25
2006	1,35	65,23	53,01	90,11
2007	0,41	51,25	44,83	87,36
2008	0,51	48,76	43,13	92,66
2009	0,54	63,07	46,70	90,87
2010	0,81	64,06	53,65	93,67
2011	0,72	73,51	60,30	95,56
2012	0,47	65,26	64,59	96,56
2013	0,36	49,82	56,32	95,35
2014	0,36	39,87	41,51	93,23
2016	0,32	52,04	50,12	90,25

Edmonton

Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	2,03	73,42	61,69	95,63
2003	1,48	78,19	57,31	95,04
2004	2,30	85,77	72,00	94,74
2005	3,22	89,41	81,66	99,00
2006	4,44	82,69	76,11	98,07
2007	2,26	64,87	53,48	83,17
2008	1,73	67,24	53,73	90,60
2009	1,39	74,92	56,26	90,73
2010	1,00	76,67	53,33	93,78
2011	0,98	80,75	63,31	97,56
2012	1,05	79,75	66,51	97,69
2013	1,26	72,75	57,42	96,44
2014	0,67	62,34	43,20	94,00
2016	0,63	58,24	42,78	83,56

Sources de données : Enquête sur les logements locatifs (ELL) et Banque de données administratives longitudinales (DAL).

Note : Q1 = quintile de revenu 1, soit le quintile inférieur, Q2 = quintile de revenu 2, Q3 = quintile de revenu 3.

Figure 3 : Pourcentage de logements locatifs abordables selon le nombre de chambres requis et le groupe de revenu – Prairies

Winnipeg

Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	7,63	84,23	59,93	88,39
2003	9,39	79,81	49,10	81,03
2004	9,74	85,11	61,48	76,67
2005	9,15	85,83	56,70	88,38
2006	10,28	86,50	61,92	88,39
2007	9,64	90,87	70,00	90,88
2008	9,84	90,57	70,04	91,57
2009	10,99	88,60	64,54	87,33
2010	7,34	78,28	52,23	74,53
2011	5,25	79,37	50,98	77,87
2012	5,97	76,34	51,02	72,51
2013	3,52	68,31	45,84	62,71
2014	3,51	63,34	34,26	61,67
2016	3,05	54,50	39,15	65,74

Saskatoon

Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	4,74	94,02	59,63	95,99
2003	6,59	93,15	53,17	81,49
2004	10,75	94,05	70,53	79,91
2005	13,99	96,96	76,84	97,20
2006	20,88	96,36	81,37	96,95
2007	14,51	90,82	80,97	95,05
2008	6,21	83,65	64,70	85,58
2009	3,76	75,26	57,27	87,79
2010	2,51	79,93	49,43	69,86
2011	1,40	81,91	52,76	70,56
2012	1,75	82,92	52,68	72,67
2013	1,88	84,02	56,50	92,55
2014	1,22	82,75	51,92	72,61
2016	1,02	72,70	45,40	54,86

Sources de données : Enquête sur les logements locatifs (ELL) et Banque de données administratives longitudinales (DAL).

Note : Q1 = quintile de revenu 1, soit le quintile inférieur, Q2 = quintile de revenu 2, Q3 = quintile de revenu 3.

Figure 4 : Pourcentage de logements locatifs abordables selon le nombre de chambres requis et le groupe de revenu – Ontario

Grand Sudbury

Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	3,28	73,97	36,10	98,59
2003	5,19	79,97	34,04	92,34
2004	5,72	81,80	52,51	97,78
2005	7,44	85,63	60,79	99,71
2006	7,53	84,90	70,36	99,70
2007	9,05	85,13	71,12	99,29
2008	8,53	76,63	71,92	99,41
2009	6,05	75,13	64,22	97,47
2010	3,03	75,44	54,15	99,67
2011	4,41	79,41	55,70	99,51
2012	7,00	82,60	53,35	98,61
2013	4,41	79,79	56,18	99,89
2014	5,33	85,29	50,39	98,58
2016	4,33	90,34	48,36	99,02

Hamilton

Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	0,69	73,88	40,56	51,58
2003	0,81	73,80	35,67	55,42
2004	0,78	81,84	47,60	57,23
2005	1,14	80,43	56,61	78,38
2006	1,66	87,10	55,39	87,94
2007	1,68	83,83	70,00	82,47
2008	1,94	83,92	69,39	81,38
2009	1,41	83,03	65,89	85,18
2010	1,36	76,24	58,83	79,05
2011	1,60	77,18	58,89	76,94
2012	1,34	76,58	59,34	78,22
2013	0,98	75,09	62,49	72,86
2014	1,24	70,20	58,21	74,14
2016	0,96	56,24	51,84	74,82

Kingston

Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	0,41	70,45	21,63	80,00
2003	0,29	72,15	20,16	72,88
2004	0,25	76,49	32,29	80,96
2005	0,41	72,31	35,92	86,65
2006	0,26	73,53	24,89	74,63
2007	0,24	75,74	33,26	85,65
2008	0,20	75,44	45,13	87,64
2009	0,12	71,92	51,14	88,05
2010	0,21	70,34	40,32	81,19
2011	0,26	67,68	38,37	72,57
2012	0,15	71,21	34,47	84,91
2013	0,13	65,13	34,98	69,80
2014	0,23	66,35	39,62	78,95
2016	0,20	59,87	42,17	76,37

Kitchener

Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	0,83	76,56	77,82	94,15
2003	1,04	82,77	72,22	91,57
2004	1,25	86,59	78,38	93,75
2005	0,97	84,34	83,85	94,78
2006	0,97	83,24	75,29	95,79
2007	1,00	86,84	82,04	96,53
2008	1,13	85,06	82,12	93,23
2009	0,59	79,62	77,52	92,68
2010	0,33	75,96	74,02	92,77
2011	0,52	77,25	70,72	93,64
2012	0,51	76,03	76,71	95,05
2013	0,39	67,23	66,84	91,52
2014	0,65	69,32	69,72	94,24
2016	0,52	64,99	72,54	83,50

London

Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	1,06	84,65	24,56	66,11
2003	0,88	82,86	26,42	62,55
2004	1,02	86,51	28,43	59,92
2005	0,92	80,00	35,57	85,17
2006	1,04	88,29	38,40	87,75
2007	1,32	90,66	45,88	91,68
2008	1,00	87,72	40,47	93,09
2009	0,68	82,26	36,84	88,40
2010	0,70	75,99	39,95	84,77
2011	1,07	82,45	36,75	85,67
2012	1,35	80,44	42,48	89,98
2013	1,07	79,40	46,72	87,75
2014	1,18	78,51	48,98	88,63
2016	0,93	76,11	57,20	88,52

Oshawa

Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	0,41	66,54	48,62	90,41
2003	0,13	65,86	56,33	94,96
2004	0,43	70,18	68,37	89,13
2005	0,41	73,30	73,16	89,92
2006	0,65	81,10	71,25	88,96
2007	1,37	80,88	86,13	98,89
2008	0,36	82,10	86,81	95,61
2009	2,11	77,12	74,87	94,14
2010	0,56	74,94	65,07	96,22
2011	0,43	77,80	72,27	95,56
2012	1,11	71,13	70,46	92,06
2013	0,22	60,12	68,65	87,21
2014	0,47	61,94	62,63	91,41
2016	0,52	52,36	62,25	85,85

Ottawa-Gatineau

Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	0,50	57,56	27,09	35,14
2003	0,28	66,80	24,69	33,25
2004	0,47	70,15	36,18	42,47
2005	0,40	75,88	60,10	58,13
2006	0,40	77,82	59,53	69,16
2007	0,35	82,51	75,44	79,90
2008	0,49	83,62	74,70	79,83
2009	0,34	80,56	73,09	79,91
2010	0,30	76,01	67,94	81,24
2011	0,38	76,23	65,46	76,65
2012	0,41	77,67	66,73	73,99
2013	0,36	76,61	67,71	73,45
2014	0,34	77,05	65,89	82,09
2016	0,46	74,44	72,97	86,15

St. Catharines-Niagara

Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	2,17	64,97	28,19	92,66
2003	2,43	76,18	24,41	93,49
2004	2,10	73,96	24,45	92,21
2005	2,18	72,43	21,96	91,83
2006	2,36	73,35	25,76	93,56
2007	2,84	77,06	39,24	97,04
2008	2,29	79,50	44,87	93,26
2009	2,29	63,50	33,86	87,14
2010	1,16	57,55	31,66	81,58
2011	2,74	61,70	24,92	83,22
2012	1,62	62,73	25,57	77,01
2013	2,13	60,16	28,38	74,84
2014	1,76	63,27	35,38	78,95
2016	1,88	50,50	42,06	81,85

Thunder Bay

Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	3,55	84,21	52,49	97,19
2003	3,57	86,66	61,80	97,45
2004	4,12	85,82	72,72	96,44
2005	5,93	90,35	80,65	99,73
2006	5,25	88,51	80,63	100,00
2007	6,48	92,32	84,36	100,00
2008	7,64	96,18	84,89	99,28
2009	5,07	91,07	68,98	99,76
2010	4,66	91,88	84,30	97,32
2011	6,48	97,09	78,36	98,43
2012	6,36	90,47	78,51	98,73
2013	4,98	82,90	65,28	98,47
2014	3,14	83,19	63,19	96,55
2016	2,66	81,38	68,96	94,70



Toronto

Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	0,00	2,31	0,64	3,33
2003	0,00	1,99	0,41	1,77
2004	0,03	2,89	0,58	3,34
2005	0,00	2,89	0,32	4,09
2006	0,00	2,71	0,11	4,53
2007	0,00	3,19	1,43	16,48
2008	0,00	3,13	1,17	17,55
2009	0,00	2,59	0,80	10,96
2010	0,00	2,29	0,19	12,85
2011	0,00	3,28	0,50	10,90
2012	0,00	2,42	0,96	14,41
2013	0,00	1,82	0,95	12,63
2014	0,00	1,68	1,25	15,14
2016	0,00	2,10	2,51	27,67

Windsor

Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	0,83	65,40	13,60	44,58
2003	0,46	65,97	14,68	57,31
2004	1,12	70,67	15,18	65,47
2005	0,74	72,55	22,90	74,50
2006	0,87	73,18	11,81	78,79
2007	1,29	77,18	29,93	83,56
2008	1,09	84,45	33,12	81,82
2009	2,02	83,90	37,83	62,92
2010	2,21	82,63	31,86	78,32
2011	3,78	90,22	34,31	84,30
2012	3,03	88,24	40,67	65,34
2013	4,78	82,71	41,49	77,39
2014	3,14	85,71	34,84	80,91
2016	4,74	80,94	53,11	74,80

Sources de données : Enquête sur les logements locatifs (ELL) et Banque de données administratives longitudinales (DAL).

Note : Q1 = quintile de revenu 1, soit le quintile inférieur, Q2 = quintile de revenu 2, Q3 = quintile de revenu 3.

Figure 5 : Pourcentage de logements locatifs abordables selon le nombre de chambres requis et le groupe de revenu – Québec

Montréal				
Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	2,08	54,59	50,97	67,18
2003	2,11	54,70	49,78	63,53
2004	1,69	60,53	47,67	64,11
2005	1,73	59,41	54,08	72,32
2006	1,39	62,13	60,43	75,40
2007	1,74	64,73	66,35	75,76
2008	1,77	63,78	67,56	78,56
2009	1,31	62,19	67,26	78,87
2010	1,06	61,63	68,73	79,24
2011	0,86	62,51	68,24	78,92
2012	2,96	68,96	75,20	80,86
2013	3,46	68,46	77,58	83,89
2014	2,94	66,07	74,97	80,73
2016	3,90	67,75	80,44	84,63
Québec				
Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	5,32	81,57	92,86	92,54
2003	5,17	85,93	93,88	93,83
2004	4,54	83,86	93,31	92,00
2005	4,33	87,72	93,18	95,40
2006	5,11	85,31	94,69	95,81
2007	7,27	88,12	95,15	95,34
2008	9,15	89,36	95,39	97,30
2009	6,96	89,11	95,70	95,89
2010	5,39	89,05	95,73	97,98
2011	4,70	89,71	95,73	97,87
2012	10,26	91,41	96,50	97,60
2013	9,63	89,65	96,25	98,29
2014	8,43	89,10	94,95	97,64
2016	10,19	88,11	96,47	98,36

Saguenay

Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2003	18,06	100,00	99,62	100,00
2004	21,63	100,00	100,00	100,00
2005	25,17	100,00	99,69	100,00
2006	29,77	100,00	100,00	100,00
2007	36,66	100,00	100,00	100,00
2008	37,32	100,00	99,91	100,00
2009	40,83	100,00	100,00	100,00
2010	39,69	100,00	100,00	100,00
2011	33,23	99,84	99,66	100,00
2012	55,58	99,68	100,00	100,00
2013	45,33	99,53	100,00	100,00
2014	45,02	99,44	99,34	100,00
2016	56,05	99,37	100,00	100,00

Sherbrooke

Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	17,20	97,52	99,00	99,87
2003	16,41	94,88	95,44	98,37
2004	18,42	97,56	94,93	99,06
2005	15,07	97,84	98,83	99,35
2006	13,84	97,99	99,23	99,94
2007	16,78	97,21	99,20	99,87
2008	18,19	98,53	99,21	99,84
2009	21,69	98,78	98,83	99,67
2010	19,75	97,73	98,52	99,65
2011	18,07	98,13	98,63	99,76
2012	37,85	99,00	98,89	99,96
2013	34,03	98,11	98,55	100,00
2014	30,93	97,79	97,90	99,25
2016	35,48	97,02	98,06	100,00

Trois-Rivières				
Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	26,03	88,43	94,05	98,92
2003	26,03	87,44	95,31	99,48
2004	27,46	91,31	98,70	100,00
2005	26,75	91,33	98,37	100,00
2006	27,22	91,01	98,53	99,26
2007	32,76	94,71	98,92	100,00
2008	28,37	93,36	98,57	99,93
2009	31,56	98,60	99,27	100,00
2010	31,41	98,33	99,12	99,74
2011	33,85	95,75	99,83	99,75
2012	45,66	99,96	99,97	100,00
2013	52,87	99,96	100,00	100,00
2014	49,36	99,39	99,60	99,87
2016	49,88	96,55	99,06	99,93

Sources de données : Enquête sur les logements locatifs (ELL) et Banque de données administratives longitudinales (DAL).

Note : Q1 = quintile de revenu 1, soit le quintile inférieur, Q2 = quintile de revenu 2, Q3 = quintile de revenu 3.

Figure 6 : Pourcentage de logements locatifs abordables selon le nombre de chambres requis et le groupe de revenu – Maritimes

Halifax				
Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	0,58	69,26	27,52	44,02
2003	0,73	68,99	21,77	37,18
2004	1,11	67,68	32,90	37,72
2005	1,06	72,38	46,61	50,50
2006	0,66	71,60	44,79	50,00
2007	1,53	74,04	53,94	60,15
2008	1,37	76,87	56,87	64,86
2009	0,87	74,48	58,90	58,05
2010	1,46	68,76	50,82	56,46
2011	0,70	68,18	53,20	62,11
2012	0,55	68,47	51,20	54,00
2013	0,88	69,80	50,08	57,90
2014	0,72	68,23	46,39	58,45
2016	0,33	63,67	52,74	57,96

Saint John

Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	11,90	89,87	82,30	99,06
2003	14,11	93,41	83,83	99,40
2004	14,93	95,54	84,36	98,87
2005	15,39	95,48	81,95	94,55
2006	10,58	96,05	82,56	93,02
2007	15,39	93,86	87,05	98,15
2008	15,24	93,40	83,27	98,54
2009	11,23	93,30	79,61	98,02
2010	15,93	93,55	82,80	94,25
2011	7,76	93,33	84,62	84,83
2012	7,30	94,55	76,54	97,63
2013	11,95	97,83	81,60	96,47
2014	13,00	95,57	77,46	97,17
2016	14,16	93,44	83,42	99,33

St. John's

Année	Logements d'une chambre (Q1)	Logements d'une chambre (Q2)	Logements de deux chambres (Q1)	Logements de trois chambres (Q1)
2002	0,65	79,05	47,06	93,54
2003	0,65	66,91	53,75	94,98
2004	0,70	85,37	56,66	93,88
2005	1,02	64,43	70,73	97,52
2006	2,04	76,35	87,39	98,66
2007	7,08	83,32	92,38	97,36
2008	3,72	89,92	96,75	97,98
2009	3,77	87,57	98,33	98,09
2010	6,10	83,86	95,85	97,61
2011	7,31	86,04	95,18	99,62
2012	8,34	87,78	97,76	97,72
2013	5,86	86,41	94,91	100,00
2014	5,97	85,37	92,37	97,92
2016	5,72	79,52	87,10	100,00

Sources de données : Enquête sur les logements locatifs (ELL) et Banque de données administratives longitudinales (DAL).

Note : Q1 = quintile de revenu 1, soit le quintile inférieur, Q2 = quintile de revenu 2, Q3 = quintile de revenu 3.